

Nous revenons vers vous concernant la mise en place du plan de continuité d'activité (PCA) dans notre département.

Lors de l'audioconférence du 17/03 entre la Direction générale et les organisations syndicales, le Directeur général a rappelé que l'objectif est qu'il y ait le moins d'agents possible en présentiel dans les services.

Vous avez indiqué hier à l'ensemble des chefs de service le contingent d'agents prioritaires pour chaque service du département.

Un certain nombre de difficultés nous ont été remontées par les agents dans la mise en place de cette décision.

Il semblerait que sur certains sites la priorisation des tâches n'ait pas été effectuée et les agents présents ne comprennent pas toujours le caractère prioritaire de leur mission (mises à jour TH en SIP, recettes en SPL, CHD inchangé...)

Il existe de nombreuses disparités entre les départements et entre les services au sein d'un même département. Dans l'intérêt des agents, la CGT souhaite que l'on parvienne à une uniformisation dans la mise en place du PCA.

Nous vous demandons donc de rappeler à l'ensemble des chefs de service que l'objectif est bien le moins d'agent possible en présentiel et de vous assurer que des tâches non prioritaires ne sont plus effectuées par des agents en présentiel.

Nous reviendrons régulièrement vers vous pour vous informer des difficultés rencontrées dont nous aurions connaissance.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [Tracts Sections](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
